La Rose et l'environnement

Parce que la protection de la planète est l'affaire de tous et de tous les instants, nous avons décidé, au fil des années, de rénover notre établissement avec un maximum de respect environnemental. La réussite de ce programme nécessite votre participation active lors de votre séjour.

Le linge de toilette sera changé à la demande uniquement, veuillez laisser dans la douche ou le bain le linge à changer. Le linge suspendu sera conservé.
Vous pouvez opter pour le ménage à la demande au lieu du ménage quotidien. Dans ce cas, une remise de 10% par jour sans ménage vous sera accordée en formule hôtelière. Au niveau résidence, un tableau de tarification dégressive est affiché.
Toutes nos chambres et appartements rénovés sont équipés d'un système d'économie d'énergie. Ce dernier coupe l'électricité lors de votre absence et, à la résidence, il coupe également l'eau afin de prévenir les fuites éventuelles. Nous vous remercions donc de bien enlever vos cartes du boîtier lors de votre départ ou sortie.
A la résidence nous avons opté pour un contrat de fourniture en électricité Equilibre correspondant à 21% de notre consommation provenant des énergies renouvelables.
Un radiateur de chauffage central sur thermostat 3 et un radiateur électrique thermostat 4 vous garantissent une température constante de 22°c, veillez donc à ne pas tourner le bouton à fond ainsi que d'arrêter entièrement le chauffage et la climatisation lorsque vous ouvrez les fenêtres. Le chauffage du pavillon est régulé par rapport à la température extérieure et descend de 2°c de 2h00 à 5h00 et de 11h00 à 15h00.
Nous avons supprimé les savonnettes et flacons individuels en produit d'accueil au profit de gros contenants rechargeables.
Notre désodorisant est naturel, uniquement composé d'extraits de plantes et fabriqué artisanalement en Franche Comté.
Le tabac est bien entendu proscrit dans l'ensemble de notre établissement.
Lors de la rénovation de notre cuisine, nous avons opté pour un matériel performant permettant de rationalisé l'utilisation des énergies (induction, gestion des températures au degré près, minimum de rayonnement et de réchauffement des locaux afin de limiter le fonctionnement des frigos).
Nous pratiquons le tri des déchets et vous remercions de nous y aider en réservant les poubelles pour les déchets ultimes.
La législation nous oblige à traiter l'eau de notre piscine au chlore. Afin de limiter les ajouts de ce produit, nous vous remercions de vous doucher avant la baignade et d'éviter un excès de crème solaire dans l'eau. Les boissons sur le bord de la piscine doivent être uniquement consommées dans des gobelets plastiques lavables à l'exclusion de tout bouteille jetable, canette et autre. Aucune bouteille et aucun verre cassables ne sont autorisés.
L'utilisation d'ampoules à économie d'énergie est en cours de généralisation à tous les postes, les ampoules incandescentes seront, à terme, entièrement supprimées.
Nous proposons, au restaurant, une sélection de vins Bio du beaujolais.
Nous privilégions les produits locaux nécessitant le moins de transport possible, nous essayons également de trouver de la marchandise en emballages réutilisables ou recyclables.